

Dossier de Candidature



Les Trophées C&B

11^{ème} édition

Décembre 2018

Organisé par :



Parrainé par :



INTRODUCTION



Les Trophées C&B ont été créés en 2008 à l'initiative du **Club ORAS**, et sont organisés par le **Groupe RH&M et AMUNDI**.

Les trophées ont pour vocation de récompenser une entreprise et une équipe, au travers d'un projet abouti en matière de rémunération ou d'avantages sociaux, remarquable par sa pertinence, son exemplarité ou son caractère innovant.

Principes généraux sur les Trophées C&B

- Le jury récompensera entre 3 et 5 entreprises.
- Le jury évaluera les dossiers, essentiellement sur **3 critères** : la pertinence, l'exemplarité et l'innovation.
- Les trophées illustreront la **diversité des chantiers C&B** par les projets, les profils d'entreprises, etc.
- **A chaque trophée sera associée une valeur porteuse de sens**, illustrant la philosophie et la force du projet.
Exemples: « Egalité professionnelle - Gender Equity »; « Responsabilité sociale partagée »; « Solidarité et Performance »; « Engagement et Ouverture »...
- Au-delà d'une fonction, les trophées récompensent un projet/une entreprise/une équipe.

Qui peut candidater?

Les candidatures aux Trophées sont ouvertes aux **entreprises de tous secteurs et de toutes tailles** (ETI, PME, Grands groupes...).

Quels thèmes sont récompensés?

- Le Jury des Trophées C&B porte un œil tout particulier sur les projets déployés par les équipes RH à la fois sur:
- Les aspects de **Rémunération pure** : fixe et variable, individuel et collectif, bonus... Mais également : budgets et enveloppes de rémunération, optimisation fiscale, négociations...
 - La **rémunération différée** : intéressement, participation, actionnariat, épargne salariale (dispositifs PEE, PERCO)...
 - Les thématiques « **Benefits** »: retraite, prévoyance, santé, avantages en nature
 - La **dimension RSE** des Rémunérations et avantages sociaux : égalité professionnelle, communication, transparence, corporate governance ...
 - Mais aussi la **dimension technique**: pilotage de la masse salariale, SIRH, contrôle de gestion sociale.
Exemples: Pour illustrer les projets récompensés ces trois dernières années, ceux-ci portaient sur :
 - la mise en place d'un système de bonus supplémentaire qui s'autofinance;
 - la mise en place d'un projet d'épargne salariale commun;
 - les actions et outils développés en faveur de l'égalité salariale
 - une harmonisation de ses dispositifs benefits en France et à l'International (...)

Etapes à suivre pour les postulants

1/ Remplir et nous retourner le bulletin de candidature **avant octobre 2018**

2/ Produire une fiche de synthèse présentant le projet C&B défendu

3/ Etre **obligatoirement présent lors de la Cérémonie** (peut venir recevoir le trophée : le C&B, le DRH, plus généralement le représentant au plus haut niveau du projet mis en avant)



Observatoire Rémunération et Avantages sociaux - Groupe RH&M

35 rue Boileau - 75016 Paris

Tél : 01 47 43 15 63

<http://www.club-oras.com/>

LA FICHE DE SYNTHÈSE



La fiche de synthèse est un document que devra réaliser l'entreprise candidate après avoir confirmé sa candidature en renvoyant le bulletin complété **avant octobre 2018** (voir à la fin du dossier). Ce document sera soumis au Jury des Trophées C&B 2018.

La fiche est totalement libre dans la forme et comme dans le fond. Elle devra démontrer l'intérêt du sujet présenté, son caractère innovant, les objectifs atteints...

Voici quelques indications pour vous aider :

- Informations générales sur l'entreprise
Activité, effectif global, effectif de la DRH, présence à l'international, liens business/stratégie, etc.
 - Eléments d'ordre général sur la politique RH et de rétribution pour comprendre dans quelle logique RH se place le projet
 - Situation et contexte avant le projet
 - L'objectif du projet
 - Eléments de méthode
Modalités de mise en œuvre, qui est impliqué?, etc.
 - Quelques chiffres clés
 - En quoi est-ce une réussite?
 - Directions concernées
 - Qualité du dialogue social
 - Relais communication
- Etc.

Il reste entendu que ces éléments sont indicatifs. Il s'agit de mettre en perspective un projet C&B réussi, par sa logique, ses valeurs et par son adéquation avec la problématique de départ.

LES TROPHEES C&B EN 2010



Lauréats : **GDF SUEZ – REXEL – DCNS – FNAC – DISNEYLAND PARIS**



Le Trophée « Innovation et Cohésion Sociale » a été décerné au Groupe GDF SUEZ pour la mise en place de son PERCO

Le Trophée « Innovation et Cohésion Sociale » a été remis à Christine DEHESDIN, Directeur du Service Compensation & Benefits de la Direction des Ressources Humaines Groupe – GDF SUEZ et Nathalie MOTTEZ Responsable du Département Rémunération et Epargne Salariale au sein du service Compensation & Benefits - GDF SUEZ, par Xavier COLLOT Directeur Grands Comptes Epargne Entreprise - AMUNDI.

Le Trophée « Responsabilité Sociale à l'International » a été décerné à REXEL pour son programme de prévoyance « Rexel + Protection For All ».

Le Trophée « Responsabilité Sociale à l'International » a été remis à Jean-Dominique PERRET, Membre du directoire, DRH Groupe Délégué Amérique Latine - REXEL et Gervan Le Guern, Responsable retraite et avantages sociaux - REXEL, par Philippe BURGER, Associé - DELOITTE.

Le Trophée « STT, Performance et Rémunération » a été décerné à DCNS pour l'alignement de sa stratégie de rémunération sur les enjeux SST

Le Trophée a été remis à M. Hervé DUFOIX DRH - DCNS, par Anna NOTARIANNI Directrice Générale - SODEXO Solutions de Motivation France.

Le Trophée « Responsabilité Durable et Solidarité » a été décerné à la FNAC pour la pérennisation d'un régime de soin de santé innovant et le développement d'une véritable « culture santé ».

Le Trophée a été remis à Martines RIOLS, Directrice Rémunérations et Avantages Sociaux - FNAC, par Marianne BINST, Directrice Générale - SANTECLAIR.

Le Trophée « Optimisation et Créativité » a été décerné à DISNEYLAND PARIS pour l'initiative du projet « Rémunération à la carte ».

Le Trophée « Optimisation et Créativité » a été remis à Daniel DREUX, Vice Président Ressources Humaines et Jean-Noël THIOLLIER, Directeur Talent & Reward – DISNEYLAND PARIS par Frédéric BONNETON, Associé - MCR Consultants.



Observatoire Rémunération et Avantages sociaux - Groupe RH&M

35 rue Boileau - 75016 Paris

Tél : 01 47 43 15 63

<http://www.club-oras.com/>

LES TROPHEES C&B EN 2011



Lauréats : ARKEMA - DANONE - GRDF - LOUIS VUITTON - TOTAL



Observatoire Rémunération et Avantages sociaux - Groupe RH&M

35 rue Boileau - 75016 Paris

Tél : 01 47 43 15 63

<http://www.club-oras.com/>

LES TROPHEES C&B EN 2012



Lauréats : CAPGEMINI - TNT EXPRESS - GEMALTO - SAFRAN - GROUPE SOS



Observatoire Rémunération et Avantages sociaux - Groupe RH&M

35 rue Boileau - 75016 Paris

Tél : 01 47 43 15 63

<http://www.club-oras.com/>

LES TROPHEES C&B EN 2013

Lauréats : NEXTER – VEOLIA ENVIRONNEMENT - ATOS - ACCOR - CFAO



ORAS
Observatoire Rémunérations
& Avantages Sociaux

Observatoire Rémunération et Avantages sociaux - Groupe RH&M

35 rue Boileau - 75016 Paris

Tél : 01 47 43 15 63

<http://www.club-oras.com/>

LES TROPHEES C&B EN 2014



Lauréats: ROYAL CANIN – HEINEKEN – OTIS – CARREFOUR – SODEXO



Observatoire Rémunération et Avantages sociaux - Groupe RH&M

35 rue Boileau - 75016 Paris

Tél : 01 47 43 15 63

<http://www.club-oras.com/>

LES TROPHEES C&B EN 2015



Lauréats: **GROUPE NEXITY - CONVERS - GROUPE ORANGE - SNCF LOGISTICS - GROUPE SOS**

Le Trophée C&B « Bénéfice Réciproque » a été décerné au GROUPE NEXITY pour la mise en place d'un nouveau dispositif d'épargne salariale composé d'un Plan d'Epargne Groupe (PEG) et d'un Plan d'Epargne pour la Retraite Collectif Groupe (PERCOG) dont l'abondement est directement corrélé aux résultats du Groupe.

Le Trophée C&B « Performance sociale et économique » a été décerné à CONVERS pour la reconnaissance et la mise en valeur de ses ressources humaines.

Le Trophée C&B « Égalité professionnelle - Gender Equity » a été décerné au GROUPE ORANGE pour les actions et outils développés en faveur de l'égalité salariale.

Le Trophée C&B « Engagement et Performance » a été décerné à SNCF LOGISTICS pour la fédération et l'engagement des salariés via la mise en place d'un projet d'épargne salariale commun.

Le Trophée C&B « Convergence et Équité » a été décerné au GROUPE SOS pour saluer son programme de protection sociale de grande ampleur, rénovant pour 2016 l'ensemble des régimes de frais de santé et de prévoyance du Groupe.

Le « Prix spécial du Jury 2015 » a été décerné à CONVERS TÉLÉMARKETING, PME, pour la mise en place d'une politique de ressources humaines innovante, au sein d'un secteur très concurrentiel, à faible marge et souvent délocalisé.



Observatoire Rémunération et Avantages sociaux - Groupe RH&M

35 rue Boileau - 75016 Paris

Tél : 01 47 43 15 63

<http://www.club-oras.com/>

LE JURY DES TROPHÉES C&B



Le Jury des Trophées C&B est composé d'universitaires, d'experts (consultants rémunération/épargne salariale/retraite, avocats fiscalistes...), de professionnels RH de haut niveau (DRH, Directeurs rémunération...), d'anciens lauréats...

Le jury porte un œil bienveillant sur les dossiers et veille à la pertinence des projets menés au sein des organisations candidates.

Le jury des Trophées C&B 2017 était composé de 11 personnalités représentatives du monde des ressources humaines :

Le président du jury :

Alain GUEGUEN, VP RH en charge de la politique de Rétribution GROUPE ORANGE et Président de l'ORAS

Les membres du Jury:

Xavier COLLOT, Directeur de l'Epargne salariale et Retraite AMUNDI;

Jean-Marie PERETTI, Professeur à l'ESSEC ;

Delphine LANCEL, Directrice Générale du GROUPE RH&M ;

Frédéric BONNETON, Directeur associé MCR Consultants ;

Marianne BINST, Directrice Générale SANTECLAIR ;

Philippe BURGER, Associé DELOITTE;

Franck BERTE, DRH PANALPINA ;

Stéphanie LE MEN-TENAILLEAU, Avocate fiscaliste Cabinet GALAHAD;

Geoffroy de LESTRANGE, Directeur Marketing Produit Europe CORNERSTONE.



Observatoire Rémunération et Avantages sociaux - Groupe RH&M

35 rue Boileau - 75016 Paris

Tél : 01 47 43 15 63

<http://www.club-oras.com/>

